

Championnat Inter-Ligues Sud

2025

Compétition de Patinage Synchronisé

11 JANVIER 2025

Compétition virtuelle



Championnat Inter-Ligues

Compétition de Patinage Synchronisé

SUD Virtuel : Date le 11/01/2025

Vous êtes invité à participer au Championnat Inter-Ligues du Sud,, compétition virtuelle amicale de patinage synchronisé organisé sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationales et internationales. Cette compétition est ouverte aux clubs français du sud. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou secondaire « Patinage Synchronisé ».

LISTE DES INVITES

La compétition est ouverte à toutes les équipes de Patinage Synchronisé Lyon, Saint Etienne, Montpellier, Brive la Gaillarde, Romorantin.

CATEGORIES

| La compétition est ouverte aux catégories : | |
|---|-------------------------------------|
| Synchro Unifié : programme libre | Novice Basic : programme libre |
| Préparatoire : programme libre | Novice Advanced : programme libre |
| Juvenile : programme libre | Junior National 2 : programme libre |
| Adulte : programme libre | Senior National 2 : programme libre |
| Mixed Age : programme libre | Junior ISU : programme libre |
| | Senior ISU : programme libre |

PRE-INSCRIPTIONS

Le lien « questionnaire Infos clubs partagé sur le Drive » qui a été envoyé début juillet à tous les clubs, doit être complété avant le **20 septembre 2024**. Il tient lieu de Pré-Inscription.

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de **50 €** par équipe participante.

Le règlement à l'ordre de Dunkerque Patinage, doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à contact@dunkerquepatinage.fr et sylvie.coupez@wanadoo.fr

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription, ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

Dunkerque Patinage
Quai Feycinet, 3 route du Mole 1
59140 DUNKERQUE
FRANCE

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement

Domiciliation :

SG GRAVELINES (02907)
1 RUE PASTEUR
59820 GRAVELINES

Références bancaires :

Code Banque : 30003
Code Guichet : 02907
Numéro de compte : 00050035881
Clé RIB : 45

IBAN : FR76 3000 3029 0700 0500 3588 145

BIC - Adresse SWIFT : SOGEFRPP

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DATE 27 OCTOBRE 2024

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose au maximum d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 2 Spécialistes Techniques et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 5 Juges minimum.

La première réunion des Officiels d'arbitrage aura lieu à la Patinoire, le **samedi 11 Janvier 2025** selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

ENTRAINEMENT OFFICIEL

Chaque équipe se verra attribuer un temps d'entraînement officiel décrit ci-dessous. Il sera suivi pour la catégorie Juvénile de l'Elément Technique

ET = Elément Technique

| Programmes Libres Official Practice | | ET | Programmes Libres Optionnal Practice | |
|--|------|--------|---|-------|
| Synchro Unifié | 8 mn | / | Novice Basic | 10 mn |
| Préparatoire | 8 mn | / | Novice Advanced | 10 mn |
| Juvénile + ET | 8 mn | + 2 mn | Junior N2 | 11 mn |
| Adulte | 8 mn | / | Senior N2 | 12 mn |
| Mixed Age | 8 mn | / | Junior ISU | 11 mn |
| | | | Senior ISU | 12 mn |

| | | |
|---|----------------------|--------------------------|
| 8 mn Synchro Unifié, Préparatoire, Adulte Prog : 3mn00 | 00'00 - 02'00 | Echauffement |
| | 02'00 - 05'00 | Musique |
| | 05'00 - 08'00 | Libre |
| 08 mn + 2 mn ET Juvénile Prog : 3mn00 | 00'00 - 01'00 | Echauffement |
| | 01'00 - 04'00 | Musique |
| | 04'00 - 08'00 | Libre |
| | 08'00 - 10'00 | Element Technique |
| 11 mn Mixed Age Prog : 3mn30 | 00'00 - 01'00 | Echauffement |
| | 01'00 - 04'30 | Musique |
| | 04'30 - 06'00 | Libre |
| | 06'00 - 9'30 | Musique |
| | 9'30 - 11'00 | Libre |
| 10 mn Basic Novice, Novice Adadvanced Prog : 3mn00 | 00'00 - 01'00 | Echauffement |
| | 01'00 - 04'00 | Musique |
| | 04'00 - 06'00 | Libre |
| | 06'00 - 09'00 | Musique |
| | 09'00 - 10'00 | Libre |
| 11 mn Junior N2, Junior ISU Prog : 3mn30 | 00'00 - 01'00 | Echauffement |
| | 01'00 - 04'30 | Musique |
| | 04'30 - 06'00 | Libre |
| | 06'00 - 9'30 | Musique |
| | 9'30 - 11'00 | Libre |
| 12 mn Senior N2, Senior ISU Prog : 4mn00 | 00'00 - 01'00 | Echauffement |
| | 01'00 - 05'00 | Musique |
| | 05'00 - 06'00 | Libre |
| | 06'00 - 10'00 | Musique |
| | 10'00 - 12'00 | Libre |

Prise vidéo des entraînements et du passage en compétition / Contrôle de l'OA :

Un Officiel d'Arbitrage sera désigné par la CSNPAS, selon ses disponibilités et vos créneaux de glace.

La CNOA vous donnera son nom dès la fin des inscriptions.

L'Officiel d'Arbitrage vérifie le respect du timing : durée de l'entraînement (1 minute d'échauffement + 1 passage de programme), durée de l'échauffement de compétition et du programme de compétition.

Respect de l'ordre de passage à l'entraînement et à la compétition si plusieurs équipes sur un même lieu.

Vérifier la composition de l'équipe lors du passage compétition : faire signer la liste des patineurs à l'entraîneur + faire 3 à 5 tests (demander le nom / prénom / date de naissance à 3 à 5 patineurs)

Remettre à l'officiel d'Arbitrage les vidéos sur une clef usb ou autre support le Jour J avec le nom au format suivant : Inter-Ligues 2024_catégorie_nom de l'équipe.

L'envoyer à Laurent Moreau (laurentmoreau276@gmail.com) et Océane Leroy (oceaneleroy3003@gmail.com) dès la fin de la session. Le valideur garde la clef.

Cahier des charges Vidéo :

Position caméra : face ligne rouge, recul 5 m, hauteur 5 m. Pas de public autour de la caméra (rayon 5 m)

Filmer l'équipe en entier tout au long du programme. Format MP4.

Organisation de la session vidéo :

La période d'entraînement (Tenue d'entraînement officielle) sera filmée dès l'échauffement suivant le tableau correspondant à la catégorie page 4.

Passage en compétition (Tenue de compétition) : respect du timing habituel (entrée de l'équipe sur la glace pour 2 minutes d'échauffement, puis appel du nom, 30 secondes pour se mettre en place et faire signe pour démarrer la musique. Si début du programme après les 30 secondes, application des déductions en conséquence. Filmer dès l'entrée sur la glace.

Public autorisé pour encouragement, mais pas de bruit pendant le passage en compétition. Maximum 1 heure entre la fin de l'entraînement et le début du passage en compétition.

REGLEMENT NATIONAL ET ELEMENT TECHNIQUE (Site CSNPAS)

<https://www.csnps.org/francais>

SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU.

Les compositions des programmes libres doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).

Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <https://www.csnps.org/> **accueil** puis section Règlements.

FORMULAIRE

Un lien Drive permettant de compléter les Forms sur le net sera envoyé **dès le 5 octobre 2024** par la CSNPAS à chaque club pré inscrit sur le « QUESTIONNAIRE INFOS CLUBS ». Les Forms sont à compléter avant le **19 octobre 2024**. Pour les Forms de 1 à 4, toutes modifications devront être demandées par mail à : sylvie.coupez@wanadoo.fr, copie contact@dunkerquepatinage.fr et ce jusqu'au **04 janvier 2025**.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsables en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

INFORMATIONS MEDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident. Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

ANTI DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 2366 et 2568 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications). Aucun patineur n'est autorisé à consommer de l'alcool pendant la compétition.

Official practice pour programmes libres : pour toutes les catégories

LISTE DES FORMULAIRES

| Form | Objet | A compléter avant le |
|------|-------------------|----------------------|
| 1 | Team Entry 1 | 19 octobre 2024 |
| 2 | Team Entry 2 | 19 octobre 2024 |
| 3 | Music Information | 19 octobre 2024 |
| 4 | Program Content | 19 octobre 2024 |



Sportity

For direct event information please download
the Sportity app and insert this password:

SIDSV2025

Sportity app is available in

Available on the
App Store

Get it on
Google play

www.sportity.com

